Université de Rennes

Direction de la Recherche et de l'Innovation

Le Président de l'Université de Rennes

VU la Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007,

sur l'Enseignement Supérieur,

VU l'Arrêté du 25 mai 2016 relatif aux Etudes Doctorales et notamment son article 16 ;

VU la proposition du Responsable de l'Ecole Doctorale "MATISSE" en date du 28 janvier 2026 ;

A R R E T E :

Article 1er : La qualité de co-directrice de thèse est conférée à :

Katja Zibrek – Chercheuse ISFP – INRIA de Rennes

vu ses titres et travaux.

Article 2 : Cette qualité est limitée pour la soutenance de la thèse préparée pour :

un recrutement à venir

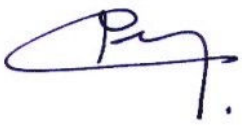
en vue de l'obtention du Doctorat de l'Université de Rennes.

Fait à Rennes, le 30 janvier 2026

P/ Le Président et par délégation,

Le Chargé de mission en charge de la promotion du doctorat

Jean-François CARPENTIER



Université de Rennes
Direction de la Recherche et de l'Innovation
Pôle Espace Doctoral Bat 9A
263 Av. Général Leclerc
CS 74205
35042 RENNES CEDEX
univ-rennes.fr